Informations de base

2017/2227(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Accord-cadre UE/Australie Voir aussi 2016/0367(NLE) **Subject** 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40.11 Relations avec les pays industrialisés **Zone géographique** Australie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	MILLÁN MON Francisco José (PPE)	14/09/2017
	Rapporteur(e) fictif/fictive ASSIS Francisco (S&D) TANNOCK Timothy Charles Ayrton (ECR) VAJGL Ivo (ALDE) KOHLÍČEK Jaromír (GUE/NGL) SOLÉ Jordi (Verts/ALE) CASTALDO Fabio Massimo (EFDD)	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service européen pour l'action extérieure	MOGHERINI Federica

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
20/03/2018	Vote en commission		
27/03/2018	Dépôt du rapport de la commission	A8-0119/2018	Résumé

17/04/2018	Débat en plénière		
18/04/2018	Décision du Parlement	T8-0109/2018	Résumé
18/04/2018	Résultat du vote au parlement		
18/04/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2017/2227(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Modifications et abrogations	Voir aussi 2016/0367(NLE)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 107-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/8/11304

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE616.854	29/01/2018	
Amendements déposés en commission		PE618.203	08/03/2018	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0119/2018	27/03/2018	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0109/2018	18/04/2018	Résumé

Accord-cadre UE/Australie

2017/2227(INI) - 18/04/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 489 voix pour, 59 contre et 33 abstentions, une résolution non législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion au nom de l'Union de l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Australie, d'autre part. Une résolution législative sur la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion au nom de l'Union de cet accord-cadre a été adoptée en parallèle.

En 2016, l'UE était le **deuxième partenaire commercial de l'Australie** - sa deuxième source d'importations (19,3%) et sa troisième destination pour les exportations (10,3%). L'UE et l'Australie ont célébré **55 ans de coopération** et de relations diplomatiques en 2017 et le 7 août 2017, elles ont conclu un accord-cadre.

Le Parlement a estimé que l'UE, en tant qu'acteur mondial, devrait **renforcer sa présence dans la vaste et dynamique région Asie-Pacifique**, où l'Australie est un partenaire naturel de l'UE et un acteur important.

Les députés ont salué la conclusion du projet d'accord-cadre, qui constituera un **instrument juridiquement contraignant** permettant d'améliorer et de renforcer les relations bilatérales entre l'Union et l'Australie ainsi que d'élargir la coopération dans de nombreux domaines.

Commerce: le Parlement a soutenu le lancement prochain des négociations pour un **accord de libre-échange UE-Australie**, qui devrait être mené dans un esprit de réciprocité, de transparence, de responsabilité et de bénéfice mutuel tout en tenant compte de la sensibilité de certains produits, notamment agricoles et du fait que l'Australie est un important exportateur agricole. Les deux partenaires sont également encouragés à avoir un haut degré d'ambition dans le domaine des services.

Au cours des négociations, l'UE devraient prendre en compte les besoins des PME sans réduire les normes environnementales, sociales et de travail.

Éducation: l'Australie joue un rôle actif dans les programmes de coopération en matière d'enseignement supérieur de l'UE dans le cadre du programme bilatéral d'éducation UE-Australie. Depuis 2015, les universités australiennes ont pu conclure des accords de mobilité Erasmus +. Cette coopération devrait être renforcée.

Relations extérieures: le Parlement a félicité l'Australie pour son soutien et pour l'alignement de son régime de sanctions sur celui de l'Union européenne à la suite de l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et des interventions militaires russes dans l'Est de l'Ukraine.

Il a également salué l'accord opérationnel conclu entre l'Australie et Europol et ont souligné le potentiel d'une nouvelle expansion du partage de renseignements et de la coopération opérationnelle avec le gouvernement australien. La contribution essentielle de l'Australie au Conseil de sécurité à la recherche d'une amélioration de la situation humanitaire en Syrie a été reconnue.

Les députés ont souligné l'importance d'une coopération bilatérale de plus en plus étroite pour l'échange d'informations sur les combattants étrangers et leur retour. À cet égard, ils ont demandé que des mesures de **renforcement de la coopération antiterroriste** soient mises en place entre les équipes d'intervention d'urgence des États membres et les agences de l'UE telles qu'Europol et le Centre européen de lutte contre le terrorisme (ECTC) et le système australien de sécurité nationale.

Tout en saluant l'engagement de l'UE et de l'Australie envisagé dans le projet d'accord-cadre d'intensifier leur dialogue et leur coopération en matière de **migration et d'asile**, les députés ont exhorté l'Australie à continuer de contribuer à trouver une solution positive à la situation des demandeurs d'asile et des migrants qui se trouvent en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru.

Changements climatiques: les députés se sont félicités de la ratification par l'Australie de l'Accord de Paris et de l'engagement pris dans le projet d' accord-cadre de renforcer la coopération et la politique étrangère afin de lutter contre le changement climatique. Ils ont pris note de l'objectif australien de réduire les émissions de 26 à 28%. 2030.

Droits de l'homme: le Parlement a salué l'engagement des deux partenaires à renforcer la protection et la promotion des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'état de droit, y compris dans des enceintes multilatérales et avec des partenaires tiers. Il a mis l'accent sur le lancement par l'Australie en 2008 de la stratégie «***Closing the Gap***» (combler le fossé) visant à combler les désavantages dont pâtissent les peuples autochtones.

Enfin, les députés ont rappelé qu'ils étaient préoccupés par les tensions dans la mer de Chine méridionale et ont encouragé les deux partenaires à continuer de promouvoir la stabilité et la liberté de navigation dans cette voie d'eau internationale cruciale.

Accord-cadre UE/Australie

2017/2227(INI) - 27/03/2018 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de M. Francisco José MILLÁN MON (PPE, ES) contenant une proposition de résolution non législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion au nom de l'Union de l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Australie, d'autre part.

En 2016, l'UE était le **deuxième partenaire commercial de l'Australie** - sa deuxième source d'importations (19,3%) et sa troisième destination pour les exportations (10,3%). L'UE et l'Australie ont célébré **55 ans de coopération** et de relations diplomatiques en 2017 et le 7 août 2017, elles ont conclu un accord-cadre.

Le rapport souligne que l'UE, en tant qu'acteur mondial, devrait **renforcer sa présence dans la vaste et dynamique région Asie-Pacifique**, où l'Australie est un partenaire naturel de l'UE et un acteur important.

Les députés considèrent que l'accord fournirait un **instrument juridiquement contraignant pour améliorer et renforcer les relations bilatérales** entre l'UE et l'Australie et renforcer la coopération dans des domaines tels que la politique étrangère et les questions de sécurité.

Commerce: les députés ont soutenu le lancement prochain des négociations pour un **accord de libre-échange UE-Australie**, qui devrait être mené dans un esprit de réciprocité, de transparence, de responsabilité et de bénéfice mutuel tout en tenant compte de la sensibilité de certains produits, notamment agricoles et du fait que l'Australie est un important exportateur agricole.

Les deux partenaires sont également encouragés à avoir un haut degré d'ambition dans le domaine des services.

Éducation: l'Australie joue également un rôle actif dans les programmes de coopération en matière d'enseignement supérieur de l'UE dans le cadre du programme bilatéral d'éducation UE-Australie. Depuis 2015, les universités australiennes ont pu conclure des accords de mobilité Erasmus +. Cette coopération devrait être renforcée.

Relations extérieures: les députés ont félicité l'Australie pour son soutien et pour l'alignement de son régime de sanctions sur celui de l'Union européenne à la suite de l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et des interventions militaires russes dans l'Est de l'Ukraine. Ils ont également salué l'accord opérationnel conclu entre l'Australie et Europol et ont souligné le potentiel d'une nouvelle expansion du partage de renseignements et de la coopération opérationnelle avec le gouvernement australien. La contribution essentielle de l'Australie au Conseil de sécurité à la recherche d'une amélioration de la situation humanitaire en Syrie a été reconnue.

Les députés ont souligné l'importance d'une coopération bilatérale de plus en plus étroite pour l'échange d'informations sur les combattants étrangers et leur retour. À cet égard, ils ont demandé que des mesures de **renforcement de la coopération antiterroriste** soient mises en place entre les équipes

d'intervention d'urgence des États membres et les agences de l'UE telles qu'Europol et son Centre européen de lutte contre le terrorisme (ECTC) et le système australien de sécurité nationale.

Tout en saluant l'engagement de l'UE et de l'Australie envisagé dans le projet d'accord-cadre d'intensifier leur dialogue et leur coopération en matière de **migration et d'asile**, les députés ont exhorté l'Australie à continuer de contribuer à trouver une solution positive à la situation des demandeurs d'asile et des migrants qui se trouvent en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru.

Changements climatiques: les députés se sont félicités de la ratification par l'Australie de l'Accord de Paris et de l'engagement pris dans le projet d' accord-cadre de renforcer la coopération et la politique étrangère afin de lutter contre le changement climatique. Ils ont pris note de l'objectif australien de réduire les émissions de 26 à 28%. 2030.

Enfin, les députés ont rappelé qu'ils étaient préoccupés par les tensions dans la mer de Chine méridionale et ont encouragé les deux partenaires à continuer de promouvoir la stabilité et la liberté de navigation dans cette voie d'eau internationale cruciale.

Une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion au nom de l'Union de cet accord-cadre a été présentée en parallèle.